Envoyé en préfecture le 15/01/2026
Reçu en préfecture le 15/01/2026
Publié le
ID : 035-213502776-20260115-D_2026_08-DE

Département
D'ILLE-ET-VILAIN
Arrondissement
De RENNES
Canton
De MONTFORT

COMMUNE DE SAINT-GONLAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du 12 janvier 2026

Nombre de conseillers : 10
Présents : 8

Date de convocation : 06/01/2026
Date d'affichage : 06/01/2026

L'an deux mil vingt-six, le douze janvier à vingt heures s'est réuni le conseil municipal légalement convoqué sous la présidence de Monsieur Loïc BOISGERAULT, le Maire

Etaient présents : M. BOISGERAULT Loïc ; M. Jean-Claude DENIS ; M. Alain JOUBREL ; Mme BILLAUD Nathalie ; M Mickael MASSON ; M. Yvon LEMOINE ; Mme BOULLIER Stéphanie ; Mme Murielle BAUDRY ;
Excusés : M. LESAGE Fabrice ; Mme LEPORCHER Jennifer

Délibération n° 2026.08
FINANCES : Devis route de la rochette

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que l'état de la route de la rochette, soit la voie communale n°5, présente de fortes dégradations suite au passage répété et incessant des engins agricoles qui desservent la méthanisation.

Il est nécessaire pour la commune de créer une nouvelle route adaptée au passage des engins agricoles et sécuriser la vitesse des nombreux véhicules qui empruntent cette route.

Il a été proposé de mettre en œuvre un enrobé à raison de 200kg/m2 au lieu des 100kg/m2 utilisé habituellement et ce pour conserver la pérennité de la route.

La longueur totale de la route est de 600 mètres.
La commune a reçu deux devis pour ces travaux :
L'entreprise SPTP pour un montant de 82 509.30 € HT et l'entreprise MENARD TP pour un montant de 79 090 € HT.
Au vu du montant pour la commune et en raison du trafic important, puisque celle-ci est une desserte pour plusieurs communes, les élus souhaitent solliciter la préfecture d'Ille et Vilaine au titre de la DSIL afin de l'aider à créer cette nouvelle route.

Monsieur le Maire présente le plan de financement suivant :

Coût du projet (en €)		**Recettes (en €)**		
Maîtrise d'œuvre	79 090 €	**DSIL**	63 272 €	
		Autofinancement	15 818 €	
TOTAL :	**79 090 €**	**TOTAL :**	**79 090 €**	

Après en avoir discuté les membres du conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Sollicite la préfecture d'Ille et Vilaine dans le cadre de la DSIL afin de l'aider à financer la réparation de cette route rendue nécessaire par l'accroissement du nombre de véhicules qui emprunte cette route.

Le Maire, Loïc BOISGERAULT

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.
Et ont signés au registre les membres présents.
Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération transmise à la Préfecture de RENNES le 15/01/2025

Envoyé en préfecture le 15/01/2026
Reçu en préfecture le 15/01/2026
Publié le
ID : 035-213502776-20260115-D_2026_08-DE